

Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

*Seconde phase
2010-2014*

**Approche participative pour la gestion des
ressources dans le cadre de la mise en
place des premières forêts
communautaires au Gabon**

*Présentation à la Conférence régionale sur la Gestion Durable de la
Ressource Bois Energie
11 au 13 juin 2013*

O. Meunier & C. Vermeulen



Plan de l'exposé

1. Contexte gabonais et présentation du projet DACEFI-2
2. Gestion participative, des perceptions divergentes
3. La gestion participative entre technicité et réalisme
4. Les points de convergences avec le projet Makala

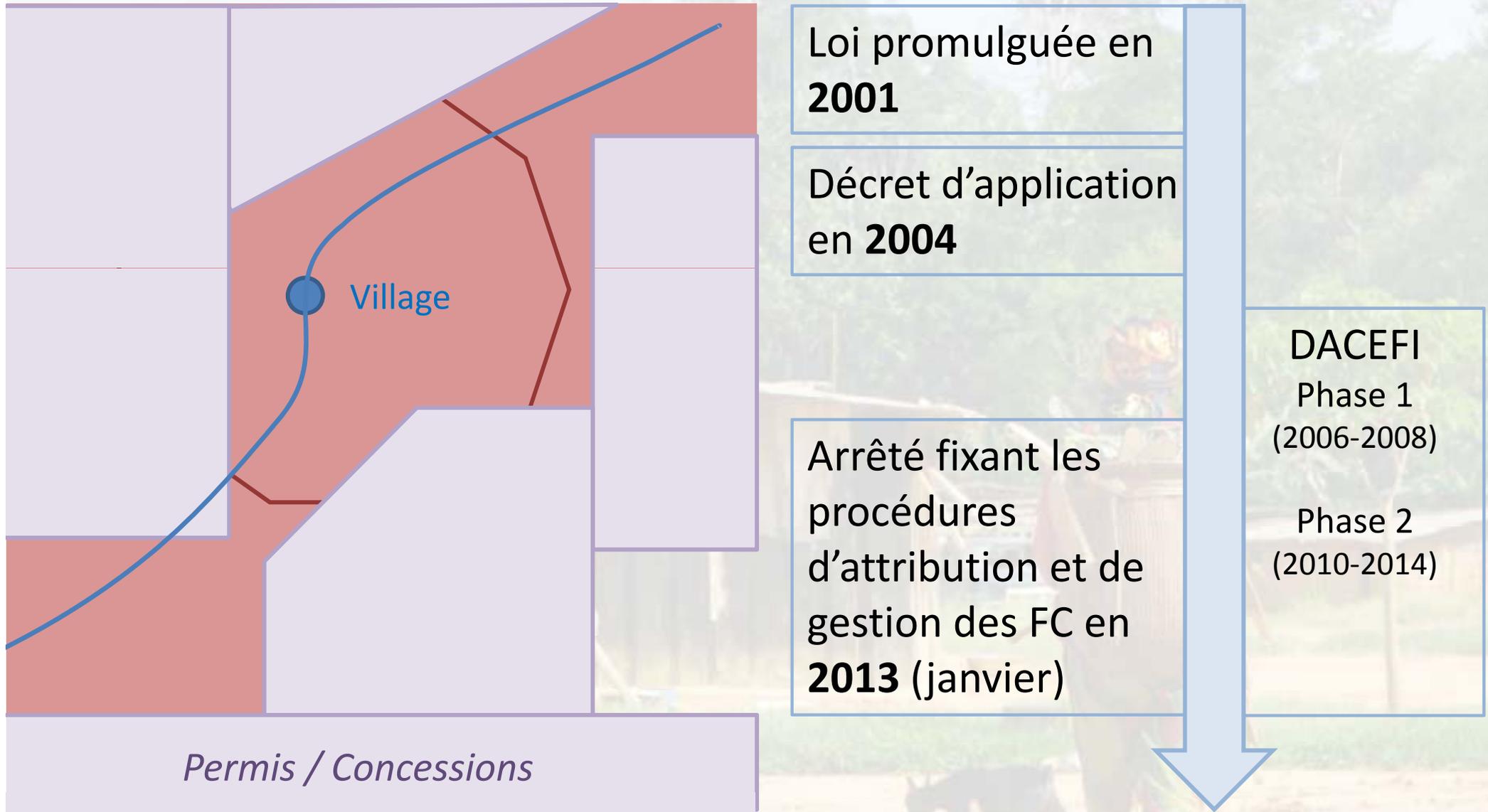


Contexte et
présentation

Gestion
participative (GP)

GP entre technicité
et réalisme

Interactions avec
le projet Makala



Contexte et
présentation

Gestion
participative (GP)

GP entre technicité
et réalisme

Interactions avec
le projet Makala

DACEFI

Phase 1
(2006-2008)

Phase 2
(2010-2014)



Mise en œuvre du concept de gestion
communautaire dans 12 sites pilotes

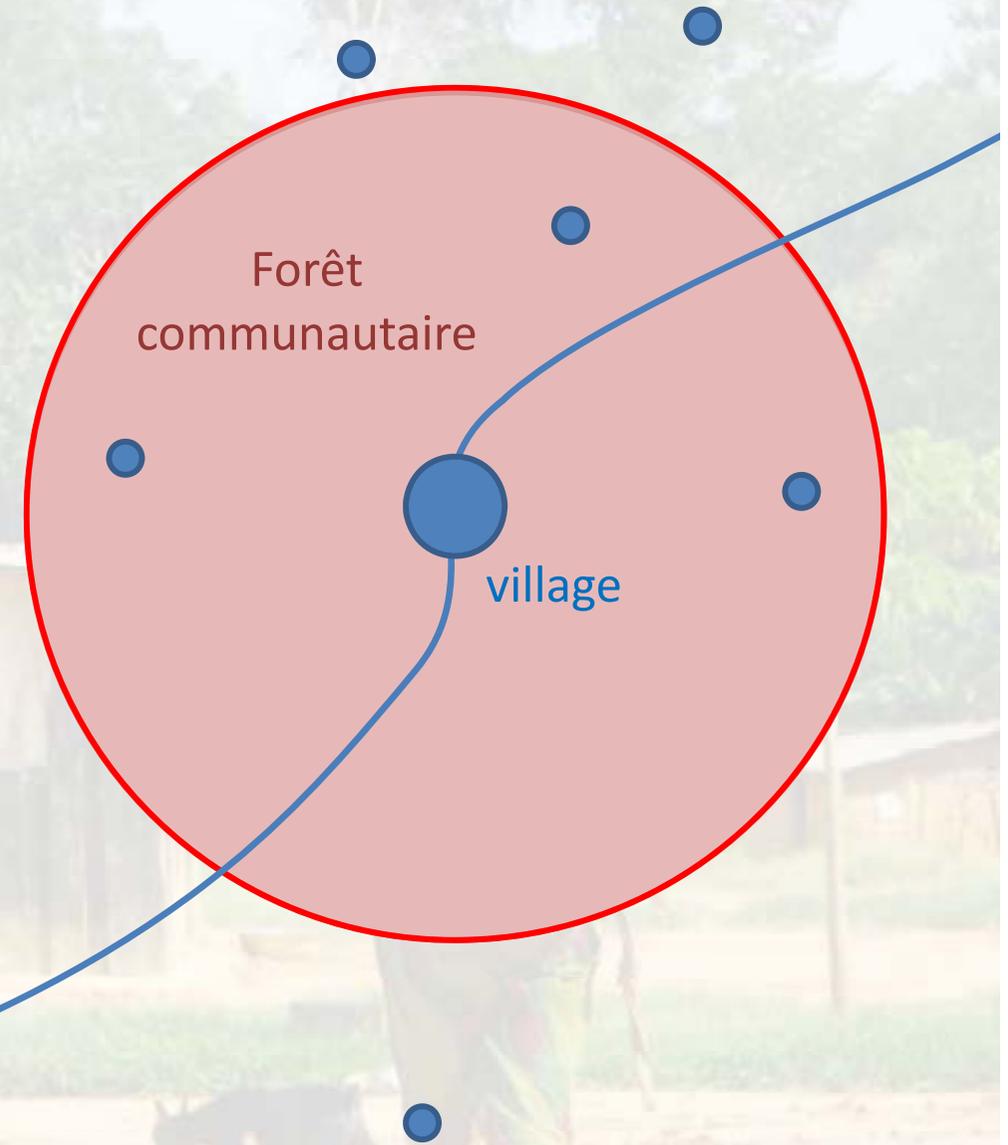


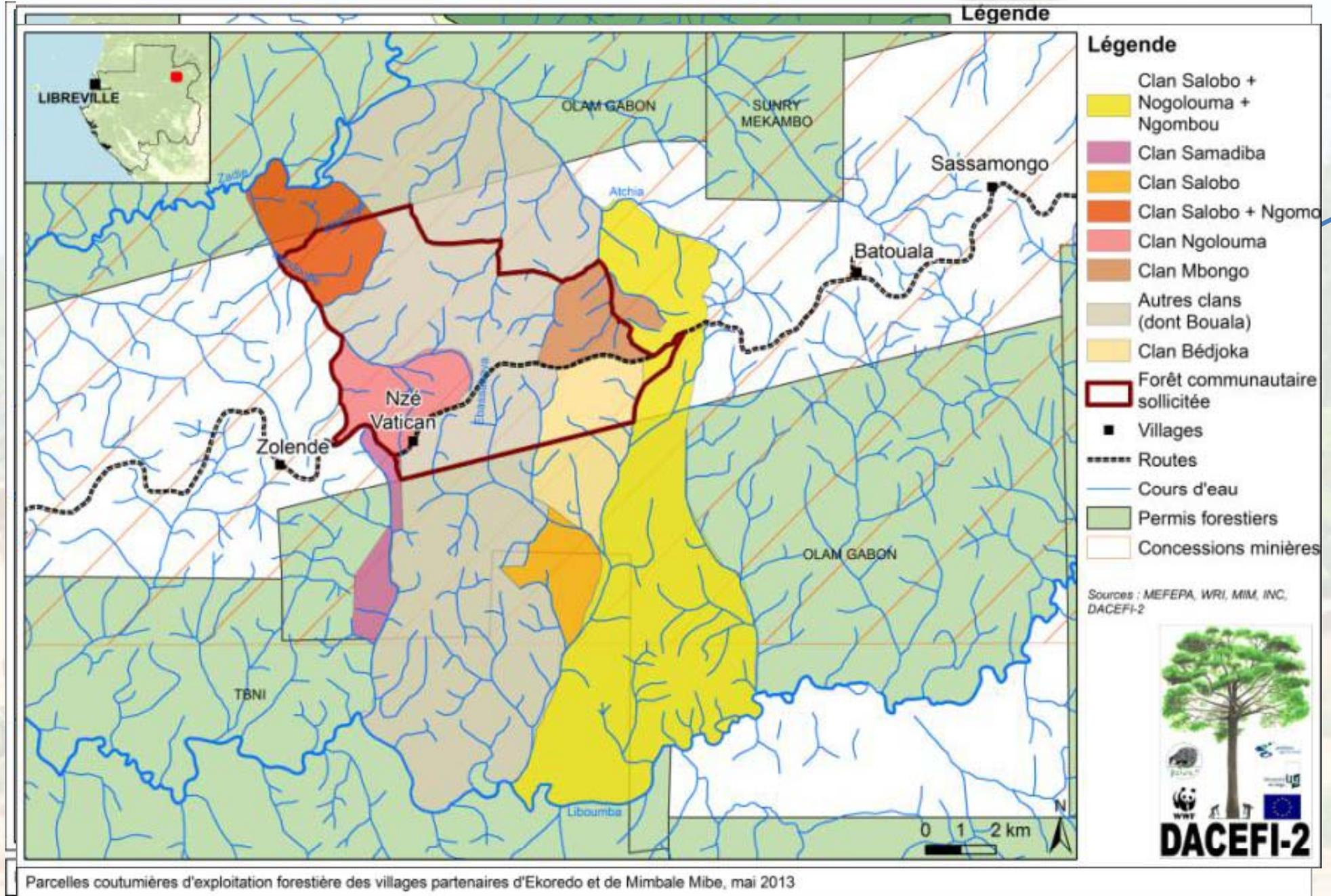
Proposer des techniques et des mécanismes de
gestion qui soient adaptés aux communautés
rurales gabonaises



Proposer des adaptations légales en phase avec les
ressources de l'administration forestière et qui
permettent la mise en œuvre efficace des forêts
communautaires à l'échelle nationale

Cohésion sociale faible, due à un
regroupement administratif
imposé « récemment »







La technicité entraîne l'émergence d'intermédiaires qui perturbe et dénature le concept

La gestion participative ne pourra être efficace que si les outils mis à disposition des gestionnaires, ici les communautés, sont adaptés aux niveaux technique, économique et social locaux, et que les modes de suivi soient en phase avec les capacités logistiques de l'administration forestière.

- ⇒ Vulgarisation du processus de création d'une entité juridique de gestion ;
- ⇒ Procédures de délimitation et d'entretien des limites de forêt communautaire simplifiées (marquage à la peinture, plantation d'arbres, etc.) ;
- ⇒ Latitude dans les prélèvements de produits forestiers non ligneux, dans les activités agricoles, etc. et réglementation simple du prélèvement de bois (parcellaire suivant les limites naturelles, exploitation suivant un quota de prélèvement de 1 tige/ha, etc.)

Plan simple de gestion

Contexte et
présentation

Gestion
participative (GP)

GP entre technicité
et réalisme

Interactions avec
le projet Makala

➔ Simplification et vulgarisation du plan simple de gestion

Afin d'optimiser la compréhension du concept par les communautés et de garantir son appropriation, gage de la gestion raisonnée de la ressource ligneuse.

Le groupe de travail

Nom :

Date de création :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Les Membres Constitutifs :

Représentant :

Fonctions :

Responsable des opérations :

Le responsable des opérations est chargé de suivre le bon déroulement des activités techniques
exemple : production de plants en pépinière, retournement ...

Membres :

Fermetés :

Les personnes choisies pour former le groupe de travail doivent se présenter après de la consultation lors d'une réunion. Le groupe de travail devra expliquer son rôle, ses tâches et la raison pour laquelle la communauté doit gérer la forêt.

7. Clé de répartition des revenus et bénéfices

Niveau : comment les revenus issus de la forêt communautaire sont répartis.

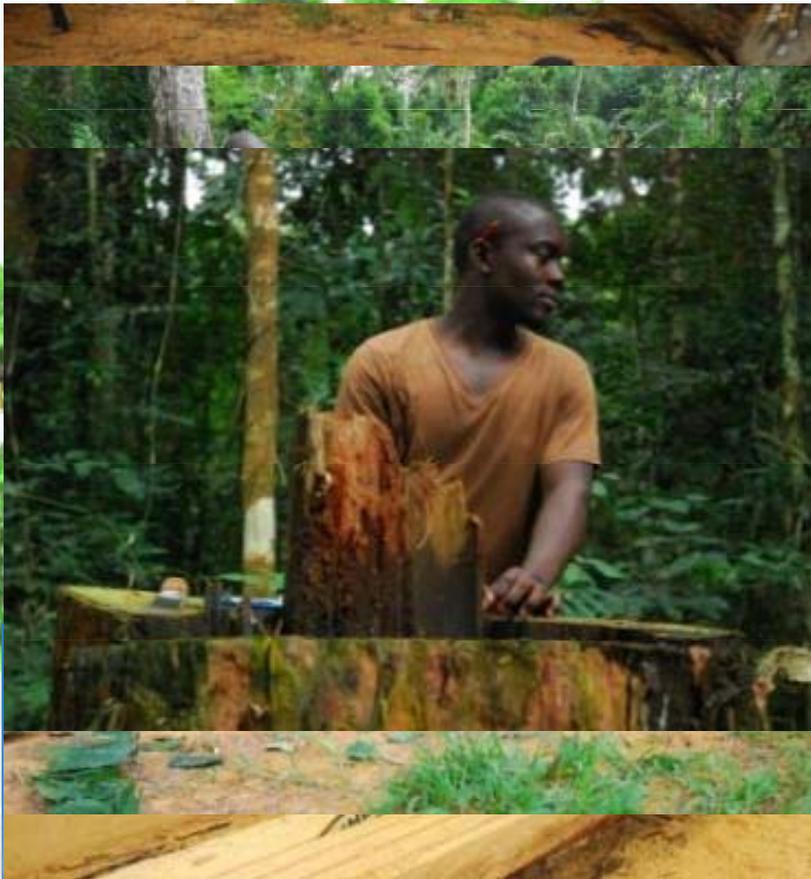
Attention : pour éviter toute erreur, vérifiez que la somme des pourcentages soit égale à 100%.
Attention : il ne peut pas y avoir de distribution au sein d'une section ou au sein d'un poste de la forêt.

Exemple pour l'association AFAO :

Le planificateur détermine par exemple 20 postes agricoles (chaque à 27% de revenus, dont 10% est pour l'achat de matériel agricole, 17% pour les autres activités agricoles).

Achat/mainten- nement de matériel	Matériau	Caisse de secours	Frais de gestion de la forêt (salaires de gestion)	Microprojets de développement
Salaires des travailleurs				
Microprojets à caractère social				

• Caisse de secours :	10%
• Frais de gestion de l'unité technique de gestion :	5%
• Microprojets de développement :	25% (minimum 20%)
• Microprojets à caractère social :	30% (minimum 20%)
• Remunération des travailleurs :	30%
• Achat/maintenance de matériel :	5%
• Autre : matériel d'achat agricole :	8%
•	0%
•	0%
Total :	100%



Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

Merci de votre attention
Seconde phase

2010-2014